

# LE NORD.

## EMPARONS-NOUS DU SOL.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE  
DU NORD

ST-JEROME, 17 DECEMBRE 1891

J. J. GRIGNON  
Rédacteur

**TREFFLÉ COTÉ & CIE.**  
**Magasin de Fer**  
 [HARDWARE STORE]  
 FONDÉ EN 1872  
 COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,  
 SAINT-JEROME.

**Grande Vente à Sacrifice!**  
 POUR SIX SEMAINES SEULEMENT  
 CHEZ  
**P. LALLIER**

Magasin Rouge et Bleu, Rue Ste-Julie, en face du Presbytère, Saint-Jérôme

Un fonds de banqueroute de \$10,000 acheté à Montréal et ajouté à mon stock sera vendu à 40 % meilleur marché que partout ailleurs.

Que l'on profite de cette occasion, c'est une chance rare pour ceux qui ont des achats à faire. Que les gens de la campagne qui ont été favorisés d'une bonne récolte, viennent se convaincre de la grande réduction que je fais aujourd'hui sur mes marchandises en venant acheter ce dont ils ont besoin.

Tweeds, Draps à manteaux, Corps, Caleçons, Flanelles, Coton, Etoffe du pays, Chapaux, Chaussures, Vaisselles, Vins, Liqueurs et Groceries, Cigares et Huile d'olive, Lampions, etc.

Venez en foule, profitez du bon marché.

**AVIS PUBLIC.**

M. BRUYO BEAU IEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps l'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Épicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son etc. etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise.

De plus, il tient un clos de Bois et le livre à Domicile.

Rue de la Gare | ST-JEROME

**S. G. LAVIOLETTE,**  
 MARCHAND DE

**Ferronneries, Peintures, Vernis**  
 Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard  
 RUE SAINT-GEORGES, près du Marché  
**S. G. LAVIOLETTE.**  
 ST-JEROME.

**Nos Compagnies d'Assurance.**

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN,  
 ROYAL, COMMERCIAL UNION,  
 IMPERIAL, PHENIX.  
 Dr C. L. de MARTIGNY  
 Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne

**BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE**  
 ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,  
 La North British & Mercantile Ins. Co.  
 La New-York Life Ins. Co.  
 La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.

No 29  
**FEUILLETON**

**LE CRIME**  
 DE  
**MONTPELLIER**

DEUXIÈME PARTIE  
 XI

— Et comment s'appelle ce pauvre diable ?  
 — Il a eu plusieurs noms ; mais, au vrai, il s'appelle Caminade.  
 — Caminade ! répéta le capitaine avec un mouvement de vif intérêt. Labadens regarda le vieux soldat avec étonnement.

— Eh ! sans doute, capitaine ! répondit-il ; est-ce que par hasard vous le connaissiez ?  
 — Si c'est celui que je crois, dit le Bellegarde, je l'ai connu à Montpellier, à l'époque de ses triomphes, et nous avons été fort bien ensemble.

— Vraiment !  
 — Même il a été mêlé à une affaire qui m'a beaucoup occupé alors.  
 — Laquelle ?  
 — Celle de mon soufflet.

— Ah ! ah !  
 — J'étais jeune ; je fréquentais les artistes, qui sont généralement de bons garçons, et les petites d'égards de Provence, qui sont assez sympathiques à l'uniforme ; de sorte que Caminade et moi, nous voyions souvent ; si bien que, lorsque je lui appris dans quelles circonstances j'avais reçu un soufflet, il en fut presque aussi furieux que moi. Cela ressera encore les liens de l'amitié, et pendant quelque temps, après que j'eus quitté Montpellier, nous nous donnâmes réciproquement de nos nouvelles. Mais le pauvre diable tourna mal : l'absinthe, les femmes et le reste ; il dégringola, comme tu dirais et, au bout de quelques années, il cessa de m'écrire.

— Et vous ne l'avez plus revu ?  
 — Jamais.  
 — Eh bien ! je serais curieux de savoir si c'est lui.

— Je n'en doute pas ! Mais je le vérifierai dès ce soir.  
 — Comment cela ?  
 — En me rendant à la gare pour l'arrivée du train.

— Mais il est déjà neuf heures.  
 — Nous avons une demi-heure, le temps de nous y rendre. Viens-tu ?  
 — Je ne vous quitte pas, répondit Labadens.

Et tous deux quittèrent le café et allèrent prendre l'omnibus qui se rendait au-devant du train. La nouvelle que venait d'apporter le petit Labadens était vraie. Le matin, le secrétaire de la mairie avait reçu une lettre qui annonçait l'arrivée imminente d'une troupe d'opéra, laquelle se proposait de donner, pendant la foire haute, deux ou trois représentations de son répertoire. La lettre contenait en outre le tableau complet de la troupe, avec le concours de Mlle Martha, premier sujet des théâtres de Paris, Variétés et Folies-Dramatiques, et celui des principaux artistes ayant appartenu aux principaux théâtres de la province : Lagardère, Desrois, Lambert, etc. etc. Et la lettre était signée par Raymond Caminade, ex-baryton des théâtres de Bordeaux, Marseilles, Lyon, etc., pré-

senteur directeur d'une troupe de tournées, avec autorisation spéciale de la commission des acteurs dramatiques de Paris.

C'était bien le Caminade que le capitaine avait connu à Montpellier. Un singulier type ! Il avait eu autrefois un second prix de chant au Conservatoire, et pendant plus de dix années il avait promené sa belle voix de baryton sur la plupart des principales scènes de la Provence. C'était été le beau temps ! Mais la grisurie était venue et avec elle la paresse. La vie qu'il menait était alors si facile et si douce ! Il s'était laissé aller. La paresse l'avait pris, puis l'absinthe, le jeu ! C'est plus qu'il n'en faut pour précipiter l'artiste le plus vaillant au début. La dégringolade avait commencé ! Il était allé à Brest, à Montpellier, à Lille, à Tours. Puis, la déveine s'accroissant, il était descendu aux villes de troisième et de quatrième ordre, pour aller finalement échouer dans les *deuglans* ou les *bouibouis* obscurs de la capitale. Ce fut la dernière étape.

A partir de ce moment, il vécut longtemps de carottage ; courant après la pièce de cent sous, les vêtements rapés, les souliers éculés, jusqu'au jour où le hasard lui avait offert une dernière chance. Un ami un jeune gentilhomme qui l'avait connu à ses débuts et s'était intéressé à lui l'avait libéralement commandité pour lui permettre de tenter fortune, en organisant des tournées de province. Ça, c'était son affaire !

Directeur ! C'est le rêve de tous les artistes et, pour Caminade, c'était le seul avenir qu'il lui fût permis d'ambitionner désormais. Il avait donc formé une troupe avec laquelle il parcourait la France.

Tel était Caminade, à l'époque où il vint à Morlaix à l'occasion de la foire haute. Jusque-là la tournée n'avait produit que des résultats médiocres ; mais enfin on avait voté et c'était un point essentiel. On comptait beaucoup sur la nouvelle étape et quand le train fut arrêté, ce fut avec des hourras enthousiastes que les artistes saluèrent la ville si pittoresquement couchée au pied de son magnifique viaduc. Caminade lui-même ne se montra pas insensible à ce spectacle inattendu, mais quand il eut jeté un coup d'œil sur le tableau, et qu'il eut reporté son regard sur les curieux qui pressaient autour de l'omnibus, il resta muet de surprise et leva ses deux bras vers le ciel.

Le capitaine, la pipe aux lèvres, se tenait debout et souriant devant lui.  
 — Est-ce possible ! s'écria Caminade, partagé entre la joie et le doute ; vous, capitaine, ici !  
 — Tu me reconnais donc ? fit le capitaine en tendant la main au cabotin.

— Eh ! qui ne vous reconnaîtrait ? Ah ! cela fait plaisir tout de même. Si je m'y attendais ! non. Mais si je m'y attendais !  
 — Te voilà donc directeur.  
 — Comme vous le voyez.  
 — Et ta troupe ? Qu'est-ce que c'est que ta troupe ?  
 Caminade indiqua l'omnibus que ses artistes se disposaient à prendre d'assaut.

— Et d'abord, dit-il, cette jeune femme enveloppée dans son cache-pousière, c'est notre étoile !  
 — Mlle Martha ?  
 — Précisément.  
 — Et l'autre, la petite brune ?  
 — Laurette, la Dugazon.  
 — Elle est gentille...  
 — Je vous présenterai.  
 — Et celui-là qui cause avec un vieux ?  
 — C'est Lambert.

— Une vilaine tête !  
 — Dame ! on n'a pas la tête qu'on veut.  
 — Mais le vieux qui a relevé le col de son pardessus, quel est-il ?  
 — On a jamais pu savoir.  
 — Un acteur ?  
 — Non.  
 — Comment voyage-t-il avec vous ?  
 — Il voyage avec Marta.  
 — Ah ! ah ! je comprends, amoureux ?  
 — Comme un fou.  
 — Il faut qu'il soit bien riche pour qu'on lui permette d'être si laid ?  
 — Je vous expliquerai tout cela, car nous nous reverrons.  
 — Je te crois ! Tous les jours au *café de Bretagne* et le soir au théâtre !  
 — A la bonne heure ! Et sur cette bonne parole, je vais rejoindre mes artistes qui, pour le moment, ne songent qu'à une chose...  
 — Laquelle ?  
 — Eh donc ! souper, capitaine. Allons, à demain ! et croyez que je suis bien heureux de la rencontre.

Caminade alla aussitôt rejoindre l'omnibus qui n'attendait plus que lui ; peu après il se dirigeait vers la modeste auberge où toute la troupe allait demeurer pendant les trois jours qu'elle avait à passer à Morlaix.

Le lendemain, le capitaine revit son ami Caminade, qu'il alla visiter à l'hôtel où il était descendu. Des groupes nombreux s'étaient formés autour de la maison, et les curieux stationnaient dans la rue, dans l'espoir d'entrevoir les artistes qu'ils devaient le lendemain retrouver sur le théâtre. Quoiqu'il fût encore de bonne heure, la maison était déjà pleine de bruit et de mouvement, et de temps à autre, par les fenêtres ouvertes, s'échappaient de joyeux refrains d'opéra lancés par une voix de ténor ou du soprano, ou encore, plus particulièrement, certains couplets de *Giroflé-Girofla*, dont les affiches polychromes répandues dans toute la ville, annonçaient depuis le matin, la représentation. Le capitaine eut quelque peine à arriver jusqu'à la chambre occupée par Caminade, et quand il l'aperçut enfin, il fut frappé de son air soucieux et presque sombre. Le capitaine l'interrogea à ce sujet.

— Est-ce que les affaires vont mal ? demanda-t-il avec intérêt.  
 — Ce n'est pas cela, répondit Caminade.  
 — Qu'est-ce donc ?  
 L'ex-baryton se pencha avec mystère.

— Vous vous rappelez, dit-il, le vieillard que je vous ai montré hier et que je vous ai signalé comme l'amant de Marta ?  
 — Parfaitement répondit le capitaine ; à preuve que je l'ai trouvé fort laid, quoique je ne l'aie vu qu'imparfaitement.  
 — C'est cela.  
 — Y a-t-il longtemps qu'il est avec Marta ?  
 — Trois ans.  
 — Trois, six, neuf, un commencement de bail.  
 Caminade remua la tête.

— Je crains bien que ce bail ne soit pas observé jusqu'au bout.  
 — Pourquoi cela ?  
 — Depuis quelque temps, il y a du tirage.  
 — Ah ! ah !  
 — Et, hier soir, ils se sont disputés.  
 — Le vieux n'a plus le sou.  
 — C'est vraisemblable.

— Qui est-il ?  
 — Je n'en sais rien ; dans le commencement de sa liaison avec Marta, ça allait comme sur des roulettes ; il jetait l'or à pleines mains ; Marta ne s'était jamais trouvée en pareille fête, et naïvement elle s'imaginait que cela ne finirait jamais ! Mais ça ne pouvait pas durer toujours.

— Pableu !  
 — De sorte qu'à un moment, le vieux était rassis, elle s'est engagée dans ma troupe.  
 — Mais pourquoi a-t-elle amené le vieux ?  
 — C'est là le mystère.  
 — Quel mystère ?  
 — Hier donc, ainsi que je le disais, il y a eu du potin ; on s'est chamaillé jusque vers onze heures. Mais faut croire qu'ils se sont raccommodés, car vers minuit tout bruit avait cessé et il n'y eut plus d'autre incident jusqu'à ce matin.

— Ce matin ? fit Bellegarde.  
 — Vers cinq heures.  
 — Que s'est-il passé ?  
 — Je ne dormais plus depuis longtemps, quand j'ai entendu s'ouvrir la porte de chambre de Marta, qui est contiguë à la mienne.  
 — C'était le vieux ?  
 — Lui-même.  
 — Il est matinal.  
 — Il avait ses raisons.  
 — Où allait-il ?  
 — C'est ce que j'ai voulu savoir et, tant bien que mal, je l'ai filé.

— Qu'as-tu appris ?  
 — J'avais ouvert ma fenêtre sans bruit et, l'œil au guet, j'attendais qu'il sortit pour voir quel direction il prendrait. Eh bien, quand il fut dans la rue, il jeta un coup de sifflet, et aussitôt son copain parut.  
 — Celui que tu appelles Lambert ?  
 — Vous y êtes.  
 — Et qu'ont-ils fait ?  
 — Ils ont échangé quelques mots rapides et se sont éloignés aussitôt par la rue de Brest.

— Tu n'as rien entendu des paroles qu'ils ont prononcées ?  
 — Je n'en ai retenu qu'un nom, mais je prononce si mal...  
 — Dis toujours !  
 — Eh bien, sauf erreur ou omission, je crois qu'ils ont parlé de Lesquiffou.

— Lesquiffou ! répéta le capitaine avec un frisson.  
 — Est-ce que vous connaissez ça ?  
 — Parbleu ! Mais quel peut être leur intention ?  
 — Peut-être le saurez-vous avant peu.  
 — Comment ?  
 — Je les ai fait suivre par un ami sûr, un dépouillard, Lagardère, et il jouera de malheur si...  
 — Voilà longtemps qu'il est parti ?  
 — Deux heures.  
 — Et il n'est pas revenu ?  
 — Ecoutez !  
 Le capitaine prêta l'oreille. Des pas rapides montaient l'escalier, en même temps une voix basse se fit entendre dans le corridor. C'était Lagardère qui s'annonçait par quelques phrases du rôle de Mourzouk qu'il jouait dans *Giroflé Girofla*.

— C'est lui ! fit Caminade en allant ouvrir.  
 Lagardère entra.  
 — Enfin ! dit Caminade, te voilà !  
 Qu'as-tu appris ?  
 — Peuh ! fit-il, ça n'en vaut pas la peine.  
 — Tu les as vus, cependant, tu les as suivis. Ils allaient bien à Lesquiffou ?  
 — Un beau château !  
 — Pa'ont-ils fait ?

(à suivre)

LE NORD Journal Hebdomadaire. Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD. JOSEPH GRIGNON, Rédacteur.

Abonnement.....\$1.00 par année 50 c. pour 6 mois

ANNONCES Première insertion.....10 cts la ligne Insertions subséquentes..... 5 cts " Annonces à l'année tarifées par contrats spéciaux

Toutes correspondances doivent être adressées :

Z. DRAPPEAU, Propriétaire de l'imprimerie du Nord, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JÉRÔME, 17 DÉCEMBRE 1891.

ORATIO PRO MERCIER

Une lettre pseudo-écrite - La réponse de l'Étendard

Voici l'excellente réponse de l'Étendard à la lettre du pseudo-ecclésiastique publiée dans l'Électeur de samedi :

L'Électeur de samedi publie une "communication intéressante" une lettre qu'il dit avoir été écrite par un prêtre du diocèse de Québec.

C'est une défense en règle de la conduite du premier ministre et un appel à la reconnaissance des catholiques envers M. Mercier.

Après s'être déclaré "étranger aux ambitions politiques et à nos luttes si éternelles de chaque jour" l'auteur de la lettre, — quel qu'il soit, — entre dans le vif du débat :

"Les attaques si passionnées des journaux catholiques comme l'Étendard et la Vérité, attristent mon cœur de prêtre. Ces articles sont-ils dictés par la charité chrétienne, l'amour de la charité et de la justice qui seul, doit inspirer le journaliste catholique ? Le bien du pays, l'intérêt de notre sainte religion est-il leur seul mobile et ne sont-ils pas à leur insu influencés par des différends privés ou autres considérations personnelles ? Le devoir du journaliste est bien grave, et lourde est sa responsabilité. Parfois, sans intention mauvaise, il peut induire le public en erreur, compromettre une réputation et faire tort au prochain.

"On attaque M. Mercier, son gouvernement, son administration ; on critique ses dépenses, son train de vie, on ridiculise même les insignes et les décorations qu'il a reçues du Souverain Pontife, glorieusement."

Faisons remarquer tout d'abord que le correspondant de l'Électeur dénature dès le début la position prise par l'Étendard et la Vérité, sans doute pour en venir plus aisément à jeter du louche sur la conduite de ces deux journaux.

Il est parfaitement vrai qu'unus avimus atque M. Mercier, son gouvernement et son administration, quand nous l'avons jugé nécessaire, mais jamais nous n'avons parlé de son train de vie privé et bien loin de critiquer les insignes et les décorations qu'il a reçues du souverain Pontife, nous l'avons défendu contre ceux qui voulaient les tourner en ridicule.

Voilà ce que nous avons fait spontanément et proprio motu, même depuis que nous avons rompu complètement avec le cabinet.

Après cela on trouvera bon que nous ne nous arrêtions pas à discuter avec un correspondant la sincérité de nos convictions.

C'est là une affaire entre nous et notre conscience.

Mais laissez parler la correspondance de l'Électeur :

Les questions administratives ne sont guère de ma compétence et je confesse ne comprendre qu'à demi vos distinctions sur les budgets ordinaires et extraordinaires, dépenses imputables au capital, etc., et tout le bagout de la langue politique.

Admettons aussi que M. Mercier a fait des fautes et commis de graves erreurs."

Mais, ajoutez immédiatement l'auteur, il ne faut pas oublier ce qu'a fait de bien M. Mercier et là dessus il dresse dans un langage éloquent le bilan des faits imputables au premier ministre. Il rappelle :

"10 La question des biens des Jésuites.  
20 La question universitaire.  
30 Les octrois aux institutions religieuses.  
40 La réponse à M. Sellar.  
50 Les écoles du soir.  
60 La nomination du curé Labelle au ministère d'agriculture.  
70 Les discours à Baltimore et en France.  
80 Le mauvais vouloir des fanatiques à son égard."

Sans nous arrêter à discuter ce qui pourrait être retranché ou diminué dans ce bilan, nous rappellerons au correspondant de l'Électeur que sur tous ces points, nous avons loyalement appuyé M. Mercier et que chaque fois que nous en avons eu l'occasion, nous l'avons félicité et défendu contre ses adversaires.

Mais aujourd'hui, avec notre confrère de la Vérité, nous sommes forcés de dire :

"Si la politique générale de M. Mercier était acceptable, ou même tolérable, on pourrait dire avec plus ou moins de raison : Laissons notre premier ministre au pouvoir à cause de ce qu'il a fait pour les Jésuites et pour des bonnes causes, à cause de la haine qu'il s'est ainsi attirée. Nous avons agi de la sorte aussi longtemps que possible. Mais en face de la situation que les derniers événements ont mise en lumière à jour de face de la preuve accablante que l'administration actuelle abrite tout un système d'exactions honteuses, en face du gâchis financier qui augmente de jour en jour, des déficits chroniques des dépenses folles, des emprunts ruineux que l'on veut contracter, en face de cet état de choses qui alarme même les libéraux sincères nous manquons gravement à notre devoir si nous ne disons pas : il faut mettre fin le plus tôt possible à un pareil régime. La mauvaise humeur des orangistes contre M. Mercier, n'est pas une raison suffisante pour justifier les catholiques de cette province de laisser deshonoré davantage leur pays."

Service anniversaire et monument de Monsieur Labelle

A Monsieur J. J. Grignon, Rédacteur du journal Le Nord

Les citoyens de la ville de St-Jérôme, se proposent de faire chanter un service anniversaire, absolument imposant, pour le grand mort, feu Mgr Labelle ?

Oui, sans doute. Le comité chargé de voir aux préparatifs de la cérémonie, voudra bien inscrire mon nom parmi les souscripteurs aux dépenses de la funérailles et pompeuse solennité, si toutefois les autorités religieuses et civiles de votre localité de concert avec le conseil de la ville ont bien voulu provincial ne se chargeant point de cette tâche ou plutôt de cette attention touchante et patriotique, comme tribut de respect et de reconnaissance, pour Celui qui a tout fait pour le pays.

Ayant déjà fait, comme vous le savez, la dédication de l'illustre défunt, spécialement dans une longue lettre que j'ai publiée dans la Minerve du 2 Avril dernier, 1891, intitulée : Monument à Monsieur Labelle, protopontif apostolique, prêtre romain et curé de Saint-Jérôme, je ne puis me répéter ou rééditer une apothèse que d'ailleurs toute la presse a faite avec beaucoup plus de talent.

Huit jours après la publication de ma lettre dans la Minerve, vous me faisiez l'honneur de m'écrire ce qui suit :

"St-Jérôme, 11 Avril 1891. Monsieur, Je prends la liberté de vous adresser un mot au sujet du projet d'ériger un monument à Mgr Labelle. Comme rédacteur du Nord je n'ai pu me défendre, à la lecture de votre bel article que j'ai lu dans la Minerve, d'un vif désir de trouver un écho éclatant dans mon journal. Il me vient naturellement à la pensée que l'écrivain devait aller de front avec l'œuvre et qu'il s'agissait d'ouvrir incessamment les souscriptions. Cependant la tournure de certains événements récents de notre ville me forçait à confier l'initiative à des mains plus accréditées que les miennes, et je dirai aussi, que celles de mes concitoyens sçavants. C'est pourquoi je m'adressai à M. le curé Lafortune qui m'a répondu qu'il était bien convenable, dans les circonstances, qu'on eût la déférence de consulter l'Ordinaire. Et c'est avec la promesse de M. le curé qu'il le ferait lui-même, que j'ai attendu pour donner suite, dans la mesure de mes forces, à votre projet grandiose. C'est ce qui peut vous expliquer le silence du Nord dans le moment. Espérons que mon zèle et mon empressement vous seront agréables, je demeure avec considération,

"Votre dévoué serviteur, J. J. Grignon.

C. A. M. Globensky, Ecr. St-Eustache."

Le 14 avril, je vous répondais, pour vous complimenter sur la tenue de votre belle et noble lettre. Je vous y disais que le projet d'élever un monument à M. Labelle n'était pas discuté, qu'au contraire tout le monde devrait y applaudir, spécialement à St-Jérôme où le grand dignitaire avait prodigué des bienfaits à pleines mains. Enfin, je vous priais de me tenir au courant du zèle, des démarches du Rvd. M. Lafortune et du résultat qu'il obtiendrait à l'Arche-vêché. J'ajoutais que comme ami intime et l'administrateur du curé Labelle, je n'abandonnerais point le projet et je saurais imprimer le cachet de la honte et de l'ingratitude sur ceux qui, ayant bénéficié, garderaient un silence sur cette tombe !"

Le 27 du même mois, ayant pas entendu parler du Rvd. M. Lafortune, je vous écrivais encore, pour vous suggérer les moyens à adopter, pour obtenir des souscripteurs au monument en question.

Le 3 mai suivant, 1891, je vous disais entre autres choses que, votre appel éloquent dans le Nord à ceux qui se souviennent (et j'ajoutai à

ceux qui ne se souviennent point) aurait, j'espérais, de l'écho, un excellent résultat et qu'il fallait espérer que les souscriptions allaient affluer.

Je disais dans cette même lettre que ceux qui reprochaient encore au curé Labelle d'avoir accepté une position sous le gouvernement Mercier, avaient tort de persister à lui en faire un crime, il fallait connaître comme moi les raisons qui l'avaient entraîné, malgré lui, à en agir de la sorte. J'ajoutais : Abstraction faite de cette épisode politique que l'on peut dire malheureuse, si on le veut, quels sont ceux de ses amis dans St-Jérôme ou ailleurs, en politique ou autrement, n'ont pas bénéficié des bienfaits, des bons offices du curé Labelle ? A ors, comme vous le dites si bien, les protégés doivent se souvenir !"

Après ces pourparlers, il y eut un intermède, j'ai entendu des nouvelles, quand le 26 de juin dernier, 1891, vous m'adressiez la lettre suivante :

"St-Jérôme, 26 Juin 1891. Cher Monsieur, Pour me conformer à votre désir d'être mis au courant des délibérations du comité chargé de pourvoir à l'érection d'un monument au curé Labelle et en obéissance à une résolution de ce comité, je vous fais communication que ce comité, à l'unanimité, a résolu de ne pas solliciter de souscriptions avant d'avoir obtenu le concours à peu près général de la grande presse.

L'hon. W. Prévost, a exprimé l'opinion qu'il valait mieux en agir ainsi et attendre la session provinciale pour déterminer un mouvement aussi général que possible de souscriptions parmi les députés, et si possible, obtenir la plus forte du trésor provincial.

On a aussi résolu, dès que la presse aura donné au projet sa pleine maturité, de former un comité à Montréal et à Québec de, vaut avoir des moyens d'action plus efficace sous la main.

Enfin, le comité m'a chargé de vous prier, connaissant votre sympathie au projet, d'y contenir le concours distingué de vos écrits dans la presse et en même temps d'user de votre influence auprès des directeurs de journaux pour qu'ils accordent le plus d'attention possible au projet.

Entre nous, cher monsieur, ne pensez-vous pas faire au Nord la faveur de publier la primeur de vos écrits, en les faisant reproduire dans d'autres journaux ?

J'essaierai ma modeste plume sur le sujet.

Je demeure, monsieur, votre respectueux serviteur, J. J. Grignon."

Le lendemain, après la réception de votre bienveillante lettre du 26, je vous adressai la réponse suivante :

"Mon cher Monsieur, Votre faveur du 26 reçue, hier soir, et merci. Puisque votre comité a décidé d'attendre, il faut bien s'y résigner ; mais permettez-moi de vous dire qu'il y a un proverbe qui dit que : "Tout ce qui traîne n'obtient rien de satisfaisant." Le curé Labelle n'avait point pour principe d'attendre pour faire le bien, vous le savez comme moi !... Hier, de passage dans votre ville, je me rendis à la chapelle du cimetière pour faire une visite à sa tombe ; mais j'ai été douloureusement peiné de voir qu'au lieu de sa sépulture, il n'y a rien, rien pour rappeler le souvenir de ce grand bienfaiteur de St-Jérôme et du pays !... pas même une simple inscription, pas une modeste couronne offerte à sa mémoire !... Je suis descendu dans crypte par une porte ouverte et encore là rien, rien, et le fossoyeur ignorait même le lieu où reposait sa dépouille sacrée !... Je suis donc revenu consterné, je dois vous en assurer !..."

Quand à la grande presse, il eut été facile de la mettre en mouvement et si je ne me trompe point je vous l'ai dit dans l'une de mes lettres. Enfin, attendons, puisqu'il le faut, mais je regrette infiniment

"Toujours bien à vous et au pro-jet, C. A. M. Globensky. Monsieur J. J. Grignon, etc. etc. etc., Saint-Jérôme."

J'ai attendu. Voilà six mois près que le comité a délibéré d'attendre et qu'a-t-il enfin décidé. Vous m'obligerez beaucoup, en me le laissant savoir.

Vu l'exiguïté de votre journal, je dois me restreindre ; mais avant de mettre la clef à cette communication déjà trop longue, je veux laisser savoir à vos lecteurs que si j'ai dû devoir publier nos lettres au sujet du projet d'élever un monument à Mgr Labelle, c'est afin de sonner le réveil !... Oui, il faut nous mettre à l'œuvre ; il faut un service anniversaire, et à l'issue de la cérémonie religieuse, les autorités de la ville de St-Jérôme conjointement avec les autorités gouvernementales et les nombreux amis du grand curé se réuniront en assemblée, pour adopter des mesures efficaces, l'honneur nous le commande, la reconnaissance des bienfaits reçus nous y oblige, et il faut se rappeler que sa devise était : Rien pour moi, tout pour mon Dieu et ma patrie.

Et au risque de me répéter, je dirai : Qui il ne faut pas oublier la perte nationale que nous avons faite au commencement de l'année 1891, il faut s'en rappeler, il faut le redire à nos petits enfants, à nos arrière-neveux et pour cela il faut élever à la mémoire du Curé Labelle, un monument superbe qui en outre transmettra à la postérité, aux générations futures, le souvenir de toutes ses œuvres. Et sur ce marbre on gravera comme au pantheon de Paris, l'inscription suivante :

Au grand homme, la patrie reconnaissante.

G. A. M. Globensky. Plateau des Chênes, à Saint-Eustache, 10 Décembre 1891.

L'ÉCHO, Mr Beauchamp et les batisses d'Exposition du comté des Deux-Montagnes

L'Écho sent un besoin chronique de jeter son fil à notre député M Beauchamp ; à cela rien d'étonnant. Ce journal semble n'être de ce monde que pour péter sur place et débousser tout ce qu'il y a de bon dans le comté.

On le dirait le plus respectable de toutes les animosités et de toutes les vengeances. A-t-il été créé pour satisfaire les prétentions jalouses de ses rédacteurs ou les réceptions représentatives du célèbre Jean Fesse-Loup ? On le croirait aisément.

Il y a déjà quelques temps, au sujet de nos batisses permanentes d'exposition, on a vu le petit journal se prendre d'un beau zèle pour voir ces batisses s'élever à Ste-Scholastique là dessus nous n'avons aucun reproche personnel à lui faire.

Mettant de côté l'intérêt public du comté, et les justes prétentions des paroisses extrêmes, il travaillait pour sa paroisse, il plaquait pour son clocher (c'était un beau bâtiment) M. Beauchamp, pour des motifs que nous n'avons pas à apprécier ici, travaillait aussi avec ardeur pour Ste-Scholastique. L'Écho à bout d'argument s'est donc vu forcé de commencer sa critique et pour nous faisons le vit approuver notre député

Mais voilà que la paroisse de St Eustache m'a contredit de cho x d'un site qui est loin d'être central et trouvant avec raison que les directeurs de la société d'Agriculture avaient pris une décision trop à la hâte, soulève une opposition à la Société actuelle et demande par des requêtes la division du comté en deux parties pour les fins agricoles.

Aussitôt l'Écho se met à crier haro ! sur ce pauvre M. Beauchamp et le rend responsable de tout le mal : lui seul était la cause de ce qui arrivait ! Que pouvait-il donc faire pour obtenir les bienfaits de l'Écho ? Rien de plus facile. Abandonnez votre titre de conservateur, parlez contre le clergé, critiquez vertement les préceptes des évêques, criez contre les écoles où l'on parle de Dieu, critiquez les dimanches,

demandez de changer votre nom de canadien en celui de yankee, faites de l'opposition à votre curé, et des misères à la fabrique à la manière de Jean-Fesse-Loup et vous serez approuvé, adulé, encouragé et porté aux nues.

Les étrangers qui lisent l'Écho doivent en avoir une bien triste opinion.

De grâce MM. de l'Écho votre journal est établi depuis un an ; rappelez-vous donc le beau programme que à vos lecteurs et qui se résume en deux mots : "Libéralisme et progrès." Avez vous suivi ce programme ? non n'est-ce pas Respectez donc votre pitié et n'allez pas vous en servir pour faire le bruit et satisfaire vos petites rancunes. Ayez des idées plus larges, ne piétinez pas à tout propos sur un homme pour le seul motif qu'il n'est pas de votre politique. Discutez donc froidement, ne prenez donc pas toujours un air enragé quand vous parlez de quel qu'un ou de quelque chose qui ne vous laisse pas. Vous pourriez ainsi faire votre petit bonhomme de chemin comme tous les autres. Autrement gare aux lecteurs et aux catéchismes ! Pacaud n'est pas éternel et les cartes peuvent tourner.

LOTÉRIE DE LA PROVINCE

Résultat du tirage du 16 Décembre :

Table with 2 columns: Amount and Prize Value. Rows include 58,598 (\$15,000), 19,722 (5,000), 33,740 (2,500), 2,115 (1,250), 33,823 (500), 94,736 (500).

Billets pour le prochain tirage en vente chez le notaire Parent.

Les cautions de M. Tardivel

M. Samuel Bussières et le Dr Samson sont les cautions de M. Tardivel.

M. Provost, de la maison Tarcoite & Provost devait être l'un des cautions, et son absence de la ville l'a seule empêché d'agir comme tel.

La liquidation du "Herald"

Les créanciers de la Cie du Herald, qui vient d'être mise en liquidation, se sont réunis samedi matin pour nommer un liquidateur. Le choix est tombé sur M. White qui était déjà liquidateur provisoire.

Il a été décidé de continuer la publication du journal aussi économiquement que possible.

Le passif direct est de \$89,000 et le passif indirect est de \$39,000. M. Peter Mitchell est créancier pour \$44,000.

Une nouvelle compagnie doit être organisée ces jours-ci pour l'exploitation du Herald et pour le mettre sur un nouveau pied.

M. Jonathan Hodgson serait l'organisateur de cette nouvelle compagnie.

Sir Richard Cartwright en aurait le contrôle.

Sir Richard était à Montréal samedi pour s'occuper de cette affaire.

Une fausse stigmatisée

Rome, 29.—On a parlé dans le temps d'une sainte femme de Ravein, dans le district de Bozen (Tyrol) qui prétendait porter les stigmates des blessures du Christ.

Angélique Daroca, qui était très vénérée dans la région et dont la demeure était devenue l'objet d'un véritable pèlerinage, fut renvoyée par le pape le prince-évêque de Trente devant la congrégation de l'Inquisition à Rome, où elle fut convaincue d'imposture. Infortunée ! lui fut faite de rentrer dans le Tyrol, et elle fut internée dans une hôpital d'où elle s'est échappée avec la complicité de son frère. Elle est rentrée à Ravein, où, malgré la défense du prince-évêque, elle reçoit encore de nombreuses visites. Le prélat vient de lancer l'excommunication contre cette intrigante.

Les voleurs d'enfants

Rangon de \$5,000 pour un enfant volé

KANSAS CITY, 30.—Un enfant de 2 ans, fils de David T. Neal et sa en-

levé de la demeure de son père hier matin, et gardé en otage.

Une récompense de \$5,000 fut offerte à la personne qui ramènerait l'enfant.

Vers 7 heures hier soir un individu masqué et aux allures suspectes vint frapper à la porte de la résidence de M. Beal et dit à ce dernier qu'il ramènerait l'enfant moyennant la somme de \$20,000. M. Beal a refusé de payer ce montant et s'engagea à donner \$5,000 et de plus à ne pas dévoiler le nom du vrai coupable.

Vers dix heures, le même individu masqué est revenu; il remit l'enfant entre les bras de son père et reçut les \$5,000.

Plus tard, Lizzie Smith qui avait enlevé l'enfant, a été arrêtée.

Une hecatombe

Explosion de feu grisou à St-Étienne France

Environ 80 victimes

PARIS, 6.—La nouvelle d'un terrible désastre dans une mine nous arrive de St-Étienne, dans le département de la Loire, et, au centre d'une des régions les plus riches en charbon, de France. Une explosion de feu-grisou a eu lieu aujourd'hui à midi dans une des nombreuses mines de charbon de cette région, et plusieurs mineurs n'ont pu s'échapper de la mine. D'après les nouvelles reçues jusqu'à présent, 80 hommes ont péri dans la mine.

PARIS, 6.—Des dépêches plus récentes concernant la catastrophe de St-Étienne donnent les détails suivants :

L'explosion a eu lieu dans le "Puits de la manufacture" appartenant à compagnie houillère de St-Étienne. Immédiatement après l'explosion une vapeur dense est sortie du puits. En peu de temps une foule de parents et d'amis des ouvriers emprisonnés dans la mine s'est transportée sur le théâtre de la catastrophe et a commencé faire des préparatifs de sauvetage.

Heureusement qu'aujourd'hui était un jour de fête et qu'il y avait relativement peu d'ouvriers dans la mine. Si l'accident était arrivé un jour de travail les pertes de vies auraient été très grandes. Lorsqu'on fit la tentative pour délivrer les mineurs, les sauveteurs furent repoussés par les vapeurs qui s'échappaient de la mine et durant une heure ils ne purent rien faire. Pour faire disparaître la fumée qu'il y avait dans le puits, les sauveteurs durent faire monter et descendre la cage plusieurs fois de suite. Lorsque la mine fut suffisamment libre de vapeurs les sauveteurs commencèrent leur exploitation.

À l'entrée du puits ils rencontrèrent un obstacle sérieux. La galerie principale s'était effondrée causant ainsi toute communication avec les ouvriers emprisonnés dans la mine.

Après plusieurs heures de travail les sauveteurs ont réussi à enlever une partie des débris et quelques minutes après ils découvrirent les corps de quatre mineurs. Ces malheureux, quoique incoincidents étaient encore vivants. On les transporta sans retard à l'extérieur du charbonnage où ils reçurent vie. Pendant que les sauveteurs étaient à l'œuvre plusieurs médecins et nombre d'ambulances furent mandés de St-Étienne.

Le retour est rapide de ceux qui ont été sauvés fait espérer que les autres qui sont restés dans le puits pourront être sauvés, et ce espoir a pris de la consistance lorsque quelque temps après, une autre escouade de sauveteurs qui était entrée dans le puits voisin sortit quatre autres victimes qui toutes revinrent rapidement à la vie. Le second parti de sauveteurs, a cependant trouvé qu'il était impossible de secourir les autres qui sont sous les décombres. Et il n'y a pas à douter, que tous ces derniers aient succombé au gaz délétère qui remplissait les couloirs de la mine.

A minuit on était certain de la mort de 73 mineurs. Les femmes, les enfants et les parents des mineurs ens. velis entourent encore l'orifice du puits et on est témoin des scènes les plus déchirantes lorsque les cadavres des victimes sont apportés à la surface.

ROME

Myr Ricini et l'abbé Proulx
ROME, 30.—L'évêque de Sherbrooke et le recteur de l'Université de Montréal sont arrivés ici. L'objet de leur visite est d'obtenir le consentement de la Propagande à l'établissement d'une corporation indépendante pour l'Université. On croit généralement au Vatican que leur mission sera couronnée de succès.

Mort d'un député irlandais

LONDRES, 30.—M. Richard Power, M. P., député de Waterford, est mort hier à l'âge de 40 ans. Il était le whip parnelliste. Il était marié de puis huit jours à peine.

MERCIER VS BERTHIAUME

Le procès de M. Mercier contre les journalistes et les propriétaires de journaux n'excitent pas à Montréal le même intérêt qu'à Québec.

A 10.15 ce matin, on a commencé à transposer M. Mercier, dans la cause de libelle de M. Berthiaume, de la Presse.

M. le magistrat Dugas est sur le banc, M. Mercier est accompagné de M. Robidoux et M. J. A. Mercier; ses avocats sont MM Poirier et Green-shaid. M. Berthiaume est accompagné de M. Nantel et de ses avocats MM. Bergeron et Hall.

Le greffier fait la lecture de la disposition de M. Mercier et récite l'article de la Presse qui lui a valu les fraudes ministérielles.

M. Mercier écoute cette lecture debout, les bras croisés.

M. Hall l'ayant invité à s'asseoir, il remercie en disant : " Je préfère ne pas m'asseoir, mes adversaires diraient que je suis malade."

M. Bergeron demande au témoin ce qu'il trouvait de libelle dans l'article de la Presse.

M. Mercier prononce alors un long discours dans lequel il commente l'article, paragraphe par paragraphe. Il parle pendant près d'une heure à l'expliquer de quelle manière il a été blessé dans sa sensibilité et son honneur.

Par M. Bergeron.—Vous avez dit, si j'ai bien compris, en mentionnant le paragraphe trois, que vous étiez le propriétaire de la ferme de Tourouvre.

M. Mercier.—Je l'ai dit et c'est vrai.—N'est-il pas vrai, que la propriété de Tourouvre a été vendue le 15 septembre 1890, à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne de la Pétrale, par le shérif et adjugée, pour la somme de \$8,500, à Joseph Alexandre Mercier, agent d'assurance, de Montréal? Veuillez nous dire comment vous en être devenu le propriétaire; quand vous l'avez achetée, et si cet acte d'achat a été enregistré?

M. Poirier s'objete à cette question comme étant illégale, parce qu'elle tend à prouver des faits que l'accusé ne peut prouver à l'enquête préliminaire que plus tard lors de son procès devant le petit jury, si ces faits viennent à l'appui du plaidoyer qu'il aura alors fait.

M. Mercier se lève alors et dit qu'il veut répondre.

Cette propriété a été vendue par autorité de justice en plusieurs fois, car il y a plusieurs numéros du cadastre. Il y a eu même plusieurs ventes judiciaires du roulant de sorte que, sans referer au titre, il m'est impossible de donner les dates; mais étant créancier non-protégé, j'avais chargé mon frère J. A. Mercier de surveiller mes intérêts et d'acheter pour moi.

A une heure, la cour s'ajourne pour le lunch.

Les journaux annoncent diverses curiosités intéressantes pour l'exposition de Chicago. L'un d'eux, entre autres, parle d'une collection de tous les poissons aquatiques du monde pour l'ornement des étangs et lacs du Parc. On compte réunir une douzaine de spécimens de chaque espèce. Les canards et les oies seront surtout nombreux. "Un contrat vient d'être passé pour la couverture d'un grand dôme du bâtiment de l'administration, qui doit être le principal édifice de l'exposition et les quatre dômes secondaires, en lames de bronze d'aluminium, qui est une nouvelle composition aussi brillante que l'or.

lante que l'or. L'éclat du métal au soleil se projetait, dit-on sur toute l'étendue du lac Michigan et même au delà.

"Une commission déléguée par la section d'éthnologie, et occupée depuis trois mois à faire des fouilles dans le tumulus (sépultures indiennes) de l'Ohio, a découvert près de Chillicothe, des reliques préhistoriques d'un intérêt tout particulier. Les exploitateurs ont trouvés, au milieu d'un tumulus long de 500 pieds sur 200 de large et haut de 28 pieds, à une profondeur de 14 pieds un squelette humain d'une stature gigantesque, enfoncé dans une armure de cuivre du plus curieux travail. La tête, la poitrine, les bras et les jambes sont couverts de revêtements de cuivre incrustés de perles et de pierres. La bouche est remplie de grosses perles calculeusement dans un état de décomposition avancée. Le cou est entouré d'un collier de dents d'ours alternés avec des perles. Un squelette de femme était étendu à côté du premier, que l'on suppose être celui du grand chef de la peuplade qui a construit les tombeaux dont on trouve de nombreux groupes dans cette région. Aucun indice ne permet d'assigner une date à ces précieuses reliques, qui remontent certainement à une haute antiquité."

Le consul général du Japon annonce que la collection des métaux, or, argent, cuivre et plomb, et aussi des porcelaines, porcelaines et bronzes de son pays, sera la plus variée et la plus riche qu'on ait jamais réunie à l'étranger.

M. MacCormick, commissaire de l'exposition en Angleterre, écrit que M. Armstrong se rend à Chicago pour présenter à la direction un projet de reproduction exacte de la Cour de Londres.

Enfin, le gouverneur du Minnesota fait savoir que toute la milice de cet Etat assistera aux cérémonies d'inauguration de l'exposition.

Une gerbe de pensées

Le plus grand défaut pour une femme, c'est d'être homme.

Dieu a posé le travail pour sentinelle de la vertu.

Ne plaisantez jamais qu'avec des gens d'esprit,—disait fort sensément Pope.

Que d'hommes sont les charpentiers de leurs propres croix!

La bonne humeur est une puissance.

La fierté du cœur est celle des hommes; la fierté des manières est celle des sots.

Aux bonnes salades il faut plus d'huile que de vinaigre.

Il me faut toujours du ciel dans les yeux.

La femme est une fleur que n'exhale son parfum que dans l'ombre.

Des boeufs avec des lunettes : Un voyageur qui vient de parcourir la Russie, nous apprend que dans certaines provinces, les boeufs portent des lunettes.

Des troupeaux de bétail de plusieurs milliers de têtes, boeufs et vaches, se rencontrent dans les plaines couvertes de neige, et chaque bête possède une paire de grosses lunettes bleues pour les protéger contre l'ophtalmie que provoque chez elle la reverbération de la neige. C'est un spectacle des plus bizarres, que raconte le voyageur, que de voir tous ces ruminants marcher gravement affublés de ces énormes lunettes bleues.

RENVOI D'OFFICE DU CABINET MERCIER

Prochaines élections générales

Québec, 17.—La nouvelle du renvoi d'office du cabinet Mercier est confirmée.

Les ministres ont reçu leur congé du lieutenant-gouverneur hier après-midi.

A 4.30 hls. le secrétaire privé de M. Auger, accompagné de son messageur, M. Kennan, s'est rendu au bureau du premier ministre, au parlement, et lui a remis un document dans lequel le lieutenant-gouverneur lui déclare que son ministère ayant fait une transaction entachée de corruption est renvoyé.

On dit que l'hon. M. de Boucherville a été appelé à former un ministère. Dans les cercles bien informés, on croit que le nouveau ministère sera pris parmi les Hon. de Boucherville, Taitton, Masson, Baubien, Robertson, Hall, M. Nantel, Leblanc,

Casgrain, Duplessis, Fitzpatrick, L.P. Peltier, Beauchamp, McFutosh et Poupart. L'hon. M. Masson serait le ministre sans portefeuille.

L'opinion générale est que d'ici à samedi le ministère sera formé.

Il y aura convocation des chambres avant le 30 décembre.

Ce que l'on fait avec du cuir d'éléphant : il s'est créé depuis quelques années, une industrie nouvelle; celle du tannage de la peau d'éléphant. Après six mois de travail, la peau a environ 1 centimètre d'épaisseur. Le cuir d'éléphant sert à la fabrication d'objets de luxe, comme celui de crocodile, mais ces objets ont d'un prix assez élevé. Un porte-carte, un étui à cigares, coûtent de 125 à 150 frs, une petite valise vaut de 1,500 à 2,000 frs. Jusqu'à présent on n'a pu arriver à conserver au cuir la couleur de l'aspect de la peau du pachyderme.

Notes locales de St-Eustache

—M. Alfred Limoges a été élu marguillier en remplacement de M. A. Latour.

—Rvd. A. A. Labelle, curé de Grenville, était ici mercredi dernier.

—M. J. W. Windsor, manufacturier de conserves, a fait construire une magnifique glacière et se propose d'agrandir sa manufacture de moitié au printemps.

—Le Dr Tresler, dentiste de Montréal était en visite avec sa famille, chez M. C. A. M. Globensky, dimanche dernier.

—Les fièvres, après avoir sévi dans notre paroisse, se sont retirées, laissant à dame la Grippe le droit de faire des victimes à son tour.

—M. Pierre Leclair, avocat, de la société Auger et Leclair, de Montréal, était avec sa dame, les hôtes du notaire G. N. Fauteux, mardi.

—Le conseil du village a passé un règlement imposant une taxe de \$2.00 à toute personne qui voudra garder un chien dans les limites du village. C'est très sage!

—L'approche des fêtes active beaucoup le commerce, aussi nos marchands paraissent-ils des plus satisfaits, et ils ont raison de l'être.

—La mort, sans distinction pour l'âge a fait onze victimes depuis environ un mois.

ANTONIO.

A VENDRE

Une maison neuve de 36 pieds sur 30, à trois étages, formant le coin de deux rues, pouvant être utilisée pour hôtel ou magasin; attaché à un grand emplacement clos pour jardin.

S'adresser par lettre ou sur place à M. Duouet, au village de la Chute aux Troquois qui sera prochainement le terminus du chemin de fer Montréal et Occidental qui est en construction.

CANADA, Province de Québec, District de Terrebonne

Cour Supérieure.

CHARLES S. BURRUGHS, Ecuyer Avocat et WILLIAM HERBERT BURROUGHS, Ecuyer Avocat, tous deux praticiens comme associés et comme avocats, dans la cité et district de Montréal sous le nom de Burroughs et Burroughs,

Demandeurs,

vs

JAMES DOUGLAS WELLS de Lachute dans le comté d'Argenteuil, gentilhomme, maintenant absent de la Province de Québec.

Défendeur.

CHARLES S. BURRUGHS, de Lachute, susdit avocat,

Tiers-Saisi.

Le défendeur est appelé à comparaitre dans deux mois dans cette cause, Ste Scholastique, 30 Novembre 1891.

CHS. DE MONTIGNY, Protonotaire, Cour Supérieure.

Bonne Nouvelle pour les Dames

Mme E. Nantel, autrefois Dlle Hermeline Dore, la plus ancienne et la plus populaire modiste de St-Jérôme, informe ses pratiques qu'elle a décidé d'agrandir son établissement; elle tiendra la plus grande salle de modiste qui se soit jamais vue à St-Jérôme. S'étant assurée les services de la première modiste de St-Jérôme, elle est convaincue pouvoir donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien la favoriser de leur patronage. Toute ouvrage fait promptement et garanti spécialement dans la confection des robes et manteaux.

HOTEL RIENDEU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL.

Cet hôtel de première classe qui était autrefois au No. 61 rue St-Gabriel, vient d'être transporté au No. 60 Place Jacques-Cartier.

Prix très modérés, cuisine française. J. RIENDEAU, Propriétaire

ORGUE EOLIEN
La Grande Merveille Musicale.
C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique qui l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer. ORGUE-TÉLÉPHONÉ les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT sur tout, c'est qu'on n'a pas besoin d'une personne de goût qui ne peut ex-citer, elle-même peut rendre non-seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

Des musiciens éminents, comme le célèbre chef d'orchestre Anton Seidl et autres, recommandent hautement cet instrument, surtout pour la musique classique et opératique.

On ne peut se faire une juste idée de cet instrument merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

Catalogues illustrés gratis. Vu que je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin.

Et autres

HAZELTON, FISHER et DOMINION.

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

Et autres

em agement! L'em agement!
M. BELANGER
Agent de J. McCarthy & Sons, Prescott, Ont.
Tout en remerciant leurs pratiques de l'encouragement qu'ils ont reçu jus-à ce jour, informant le public qu'ils ont fait l'acquisition de la propriété située PRÈS DU DÉPÔT DE ST-JEROME

Major & de Martigny
AVOCATS
HULL, P.Q.
Nous suivons spécialement les Cours des districts d'ORAWA et de Terrebonne, siègeant à Aymer, Hull, Papineauville, Portage-du-Fort, Ste-Scholastique et St-Jérôme G. B. Major, J. C. L. de Martigny, L.B. L.L.B. Une agence de collection pour le Dominion et les Etats-Unis est attachée à notre bureau.

JOSEPH CAMPEAU
HOTEL DE PREMIERE CLASSE
RUE ST-JEROME - ST-JEROME
CHS. GODMER,
—MARCHAND DE—
NOUVEAUTES
Rue St-Jerome

Favorisez l'industrie Nationale
ET PROFITEZ DE
L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE
QU'OFFRE LA
LIBRAIRIE
J. B. ROLLAND & FILS
6 et 14, rue Saint-Vincent,
MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édite sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques; fabriquant une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de PAPIERS à ÉCRIRE, PAPIER ÉCOLESCAP, PAPIER FOLIOSCAP, (des administrations) PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, TÊTES DE LETTRES ETC., ETC.

Statut du Canada
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES.
Les Statuts et quelques-unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande. Les Statuts Révisés sont maintenant prêts. Prix de deux volumes, \$5.00. S. E. DAWSON, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie. Département des Impressions et de la Papeterie Publique, Ottawa, 13 mars 1890.

Magasin de Modes et Chapeaux.
L. CONTANT
Rue St-George, pres du Marche
SAINT-JEROME
Ayant acheté le Fonds du magasin ci-devant tenu par feu Dame Jos. Corbeil (Dlle E. Contant), à de très bonnes conditions, offre ses marchandises à A 30 P.C. AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT. CHAPEAUX! FOURRURES!

M. CONTANT aura constamment en mains un assortiment complet de Chapeaux pour hommes et enfants, Casques en loutre, Seal et Mouton de Perse pour Messieurs et Dames, Collets en Fourrures, Manchons, Gants, Mitaines, Robes de voitures et Capots en Fourrures, etc. Un seul et bas prix. Une visite est respectueusement sollicitée pour vous convaincre de la réalité.

L'Agriculture pale-t-elle ?

L'article qui suit, reproduit du Journal d'Agriculture, est à rebre. La position de M. Mousseau est un exemple de ce que peut l'agriculture faite avec intelligence et économie.

Malheureusement, depuis vingt ans, que nous avons reçu mission de répandre l'enseignement agricole, nous avons rencontré de ces hommes un peu partout. Et ce qui est le plus désolant, c'est que pour la plupart, ils font un mal incalculable, puisque leur avis ne manque pas d'être connu et que l'effet certain est de déclasser les plus intelligents de nos campagnards.

Qu'on ne nous dise pas que cela est exagéré. Nous avons des exemples, pour les plus pauvres, pourvu qu'ils restent dans les conditions fort honorables d'adieu, mais fort simples, que nous avons indiqués plus haut. N'est-il pas vrai que dans la plupart des paroisses de la province on trouve, parmi les plus riches et les meilleurs habitants à tous points de vue, des familles qui ont commencé comme simples journaliers ne sachant pas même lire et écrire ?

Ed. A. BARNARD. (Du Journal d'Agriculture.)

Chronique agricole

LA SCIENCE EST TOUJOURS UTILE

La science est-elle utile au cultivateur ?

De prime abord, il semble qu'il lui suffise de suivre les habitudes qui ont cours, sans se préoccuper de ce que disent les livres, ou du moins sans chercher à acquiescer de la science.

A la vérité, il n'est pas nécessaire d'être ce qu'on appelle un savant pour être un bon cultivateur; mais il est évident qu'entre deux cultivateurs également fortunés, mais inégalement instruits, celui qui sait lire, qui lit et qui comprend ce qu'il lit, prendra bien vite sur l'autre une incontestable supériorité.

L'agriculture est un art, c'est-à-dire un ensemble de procédés, ayant pour objet de faire produire au sol des biens que nous en pouvons tirer. Mais nous sommes guidés, dans l'usage de ces procédés par un multitude de connaissances spéciales dont l'ensemble forme une science et un art, un ensemble de connaissances et un ensemble de procédés.

L'agronome connaît les lois de la culture, les conditions favorables ou défavorables à chaque espèce de culture, les qualités des diverses sortes de terres, les cultures qui leur conviennent le mieux, etc., il dirige, donne des indications ou des conseils, par des écrits ou par la parole.

L'agriculteur met en œuvre les connaissances que possède l'agronome, cultive le sol, et en recueille les productions. Le cultivateur ou agriculteur instruit, et à la pratique de l'art agricole quelques-unes au moins de ces connaissances de l'agronome, et la culture intelligente du sol a le double effet de donner à son esprit une satisfaction aussi précieuse que légitime, et d'augmenter considérablement la valeur de sa terre et les richesses qu'elle produit.

Pour arriver à ce résultat à la fois lucratif et honorables, le cultivateur a besoin d'avoir des notions sur un certain nombre de sciences. Il lui faut des notions de chimie pour qu'il sache quels sont les éléments

qui contiennent les terres, ceux qui réclament les plantes, et par suite la nature des engrais ou des amendements qu'il doit mettre en œuvre.

Il lui faut des notions de physique pour qu'il sache utiliser, les influences de la chaleur et du froid, des pluies, de l'humidité et de la sécheresse, des vents et des orages, de l'air et de la lumière, sur la germination et la croissance des plantes, sur la santé des animaux et sur la conservation des récoltes faites. Il lui faut des notions de mécanique, pour qu'il sache utiliser, conserver, réparer et perfectionner les instruments dont il fait usage; utiliser une chute d'eau, par l'établissement d'une roue ou d'une tuilinerie, etc.

Il lui faut des notions d'arithmétique et de comptabilité pour qu'il puisse tenir note de ses dépenses et de ses recettes, faire des calculs estimatifs des revenus de chaque espèce de culture, etc.

Il lui faut des notions de géométrie et d'arpentage pour qu'il puisse distribuer régulièrement ses terres, relever et calculer l'étendue consacrée à chaque culture; tracer convenablement les chemins, les rigoles d'irrigation, celles du drainage; étudier et préparer le projet d'une petite construction, lever le plan de sa propriété, etc.

Il lui faut des notions d'histoire naturelle, pour connaître les corps qui sont dans le sol, les modes d'existence et de propagation des végétaux, les conditions de l'élevage et de l'engraissement des animaux.

Il importe encore qu'il ait des notions d'hygiène et d'économie domestique, pour maintenir la santé et le bien-être parmi les siens et la bonne venue de ses animaux.

Enfin, il est fort à désirer qu'il ait quelques notions de cosmographie, et qu'il sache un peu le service des saisons, des jours et des nuits, des phases lunaires, des marées.

On le voit, le cultivateur intelligent doit avoir des notions sur un grand nombre de sciences; et si nous ajoutons qu'il est souvent appelé à jouer un rôle social, soit dans l'administration de sa paroisse, soit dans des cercles locaux, soit dans les assemblées électorales, on comprendra de quel poids sera son opinion en toutes choses si, aux qualités de bon chrétien et de bon père de famille, il joint celles d'un homme studieux et sérieusement instruit.

Cette instruction ne peut s'acquiescer d'une manière immédiate dans le temps des études; c'est un travail de toute la vie et c'est par de fréquentes lectures et des conférences qu'on peut atteindre un résultat si important.

A. MOUSSEAU. Journal d'Agriculture.

Le Lièvre de Dantillot.

C'est un petit village, adossé à un bois, qui couronne une colline ronde, non loin des derniers cotreforts des Vosges.

Au moment de l'invasion, les Prussiens y passaient par bandes serrées; on les voyait, de loin, noirs et fourmillants sur la neige des grandes routes, avec leurs chariots interminables et leurs casques scintillants. Le pays, mal défendu et abandonné de l'armée régulière, n'avait plus qu'à subir leur réquisitions pratiques, qui s'adressaient au lard, au bétail, au vin et à la bourse des habitants.

Un des fins braconniers de la commune, Dantillot, avait bien rêvé un jour, avec deux camarades, d'exterminer une avant garde. Embusqués dans le bois des Trois Fontaines, ils avaient criblé de gros plombs deux hulans à la face rouge et déguerpé rapidement; mais le lendemain la contribution de guerre avait été si forte au village qu'ils avaient jugé prudent de renoncer à ces fustigades anonymes.

Deux mille francs d'or, dix sept vaches, quarante bœufs, soixante cochons, et de nombreuses barriques de vin nouveau, épaiss et pourpres, avait payé au-delà la peau des deux hulans, trop dure pour avoir été tamisée à fond.

Dantillot, d'autre part, n'osait plus braconner. Un coup de fusil pouvait alarmer le village ou donner aux Prussiens du voisinage un éveil malencontreux.

Pourtant l'idée de la chasse le hantait pendant les journées d'hiver. Mais à chaque instant, des régiments allemands passaient, occupaient le pays quelques heures et repartaient dans la direction de Beaugency.

Comment tirer le moindre gibier avec de tels gaillards autour de soi ? C'était encore pis que les gendarmes ! Et songez que souvent, à la brune, il avait vu venir jusque dans son maigre jardin, un grand lièvre affamé et peureux, qui grinçait ses dernières têtes de cochon.

Les bois couverts de neige n'avaient plus ni thym, ni serpolet à offrir au pauvre animal; une seule verdure celle des houx, peu comestibles, éclatait dans la blancheur du désert forestier. Le lièvre venait

donc en trahissant, mais poussé par l'aiguillon de la tringale, jusque dans le courti de son plus au vage ennemi de l'exterminateur Dantillot. Un dimanche que tout paraissait tranquille, qu'on ne signalait aucun Prussien à l'horizon et qu'à la sortie des vépres chacun était rentré chez soi avec plus de calme que de coutume, le braconnier n'y tint plus, et à l'heure où le rouge soleil descendait derrière les forêts lointaines, noyé dans de sanguinolents brouillards, il se posta, avec son fusil rouillé, derrière un petit mur gris, dans son jardin où frissonnaient sous la bise les tiges dépouillées des poiriers.

Le lièvre apparut; à peine avait-il goûté aux f-uilles vertes d'un chou qu'il tomba foudroyé. Les échos repercutèrent longtemps la détonation; le village s'emut, on crut à une attaque, on sortit, on s'interrogea les uns les autres avec inquiétude, mais on ne vit personne; on pensa à un coup de braconnier; c'était plus rassurant que les Prussiens; le bruit s'apaisa peu à peu et bientôt tout le monde s'endormit sans y plus songer.

Dantillot n'avait pas l'habitude de manger les lièvres tout frais; sa gourmandise les voulait faisandés. Son premier soin fut donc d'aller cacher le gibier derrière une poutre haute du grenier.

Le lendemain le village était plein d'Allemands; il fallait leur donner à boire et à manger, largement. Dantillot fit de son mieux et fut obligé de désalterer quatre hulans très pressés.

Ceux-ci étaient assis devant la lourde table de chêne et la femme résignée, les servait. Le paysan rêvait au coin de son poêle avec des grognements.

Tout à coup l'un des hulans s'écria, entre deux gorgées de vin: — Franc-tireur ! franc-tireur ! Et du doigt il montrait une des rainures de la table. Ses camarades, aux yeux attentifs, regardaient comme lui, ils appelèrent Dantillot qui répétait avec colère.

— Franc-tireur ! Celui-ci se leva; il lui désigna de leurs gros doigts, de la poudre et des grains de plomb restés dans une fente du bois. C'était pu qu'il n'en fallait pour perdre Dantillot. — Fusil ! donnez tout de suite fusil ! dit l'un des Allemands.

Le braconnier sentit le cœur lui manquer; mais avec le courage instinctif et cette finesse spontanée des paysans, il se contenta, et esquissa un sourire en haussant les épaules.

Toujours plus menaçants, les Prussiens persistaient à lui montrer les grains de plomb en réclamant son fusil. La femme, tremblante, écartait tout cela de la cuisine. Un des hulans dit alors à l'homme d'un ton sourd et résolu: "Toi, franc-tireur, capout !" Le paysan, devant cette menace si précise, es-saya d'un coup d'audace; et dans un français élémentaire, avec une gesticulation luxueuse, il leur dit: "Poudre, plomb, fusil, tout cela pas à moi. Garçon à moi, soldat, parti pour la guerre l'chasseur, lui, avant la guerre." Et pleurant, après un court silence: "Où, tué, capout, fini !" Il alla décrocher un portrait pendu à la muraille d'une mauvaise enluminure représentant un jeune cuirassier, et fit d'une voix éteinte: "C'était lui !" Les Prussiens regardèrent le portrait puis l'un d'eux murmura: "Ils se ressemblent !"

Le paysan se laisse choir sur sa chaise en proie à une émotion intense.

Attentifs les Prussiens se taient. Le plus vieux, qui avait une lame au coin de son œil. Il s'assit et dit d'un ton plus doux: "C'est bon ! c'est bon." Les camarades étaient gagnés, et l'un d'eux, frappant sur l'épaule de Dantillot, qui

avait la figure cachée dans sa blouse bleue: "Allons ! boire avec nous !" Dantillot se leva, et d'un air étonnamment fuyant, trinqua avec les hulans.

Est-il utile de dire qu'il n'avait jamais eu d'enfant, et que le portrait décroché du mur était le sien propre quand il faisait son service militaire.

Mais la mort imaginaire de ce fils inventé lui avait paru suffisamment dramatique pour convaincre les ennemis de son innocence. L'histoire avait porté et la fibre paternelle du plus vieux hulans avait sauvé la situation.

Le soir, ils étaient partis, et Dantillot en risait encore pendant la nuit avec sa femme dans leur grand lit de noyer à rideau rouge.

Pendant les passages des Prussiens se faisaient plus rares, la route qui vient des Vosges plus déserte, et les villageois commençaient à respirer librement dans leurs maisons, au coin des grands feux d'hiver.

Chez Dantillot le jour était venu de manger le lièvre. On alla le quérir dans son coin il était gelé raide comme un pieu; ses pattes allongées et fermes paraissaient en bois; ses oreilles avaient des duretés de corne et sa petite queue semblait montée sur un fil zinc. On aurait pu étourdir un homme avec un seul coup de ce cadavre.

L'incident ne troubla pas Dantillot, il porta simplement le lièvre sous le fourneau de la cuisine pour le faire dégeler. C'était le soir, le feu de bois pétillait et ronflait, une chaudière de suif fumait sur la table, et au dehors la bise soufflait et hurlait, battant les hautes portes mal jointes du grangeage, tordant à grand bruit les branches des noyers circulaires.

Tout à coup la porte de la chambre qui donnait sur la cuisine, s'ouvrit sous une poussée brutale, et trois immenses grenadiers poméranien, le fusil à la main, couverts de vastes manteaux entrent avec fracas. On avait rien entendu auparavant; le vent, comme s'il était leur complice, avait étouffé le bruit de leurs pas en le mêlant à celui des portes ébranlées.

Le braconnier se leva; la femme laissa tomber ses bras avec désespoir. "Vin, pain, viande !" grognèrent les colosses, et sans attendre de réponse ils s'assirent autour du fourneau dont ils approchèrent leurs larges mains ouvertes.

La neige de leur bottes fondait sur le plancher, et les glaçons de leurs barbes ruisselaient en pleurs. Aussitôt qu'ils étaient entrés, Dantillot avait pensé à son lièvre, dont les pattes se voyaient dans la pénombre. Il était trop tard pour l'enlever.

Le gibier, qui portait au flanc la plaie du coup de feu suffisait, cette fois, à le perdre sans réclamation. Sa qualité de braconnier militant, et par conséquent de franc-tireur, était nettement établie aux yeux des Prussiens.

C'en était fait de lui si le lièvre était découvert.

Sa femme et lui se regardèrent sans un mot, ils comprirent le péril et la mort présente les fit tressauter le cœur en même temps.

Les Prussiens eussent autour du poêle avec l'incohérence, la méchante humeur et les soupirs de gens très las.

Dantillot pensa: "Tant qu'ils seront près du feu, je serai en danger. Il s'agit de les réunir autour de la table et d'escamoter le lièvre pendant qu'ils boiront."

(A suivre.)

JOS. E. PARENT NOTAIRE | NOTARY COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE RUE ST-GEORGES ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt règlement de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annonces gratuites. Toujours des TERRES, ENPLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires. M PARENT ci-devant dans la maison Villeneuve, a transporté depuis le ter me sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

HOTEL AVELINE Ste-Adele (Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

AU PUBLIC VOYAGEUR. Le sousigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible. Table de tre classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE, Propriétaire.

J. BELANGER, Artiste - Photographe RUE ST-GEORGES | ST-JEROME.

HOTEL du MARCHE TENU PAR Louis Corbeil RUE ST-GEORGES, | ST-JEROME.

Pianos et Orgues GRANDE REDUCTION. Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue, de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte au No 16-3, rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan. Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions, ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires.

Mme. Thos. Desormeau MAGASIN de MARCHANDISES SECHES RUE ST-JEROME.

Porte voisine de Chs. LAFLAMME.

Mme DESORMEAU se charge de réparer et travailler toutes sortes de pelleteries, telles que Casques, Manchons, Collets, Manteaux Capots, etc. Le public est invité à lui donner son encouragement. DAME T. DESORMEAU.

FABRIQUEUR Meubles et de Rouets P. L. Y. VEZINA

Rue St-Jerome | ST-JEROME MAGASIN (En face de l'Hôtel Barsalou) Sideboards, Tables, Canapes, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, etc., etc.

Toujours en mains, Bois parés pour bâtisses, tels que Moulures et ornage, Decoupage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques et empris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc. Achat de bois de toutes sortes, soit sciés ou en bilots, au plus haut prix. Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Vossin de M. Pavin. Le chemin est ouvert en face de la maison de Montigny. 5 x 1/2

FERME A VENDRE A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence (maison à 2 étages), confortable pour maison de pension, à très bonne condition. S'adresser sur les lieux à DAME VVE L. A. FILJATRAULT

LA BANQUE DU PEUPLE ST. JEROME

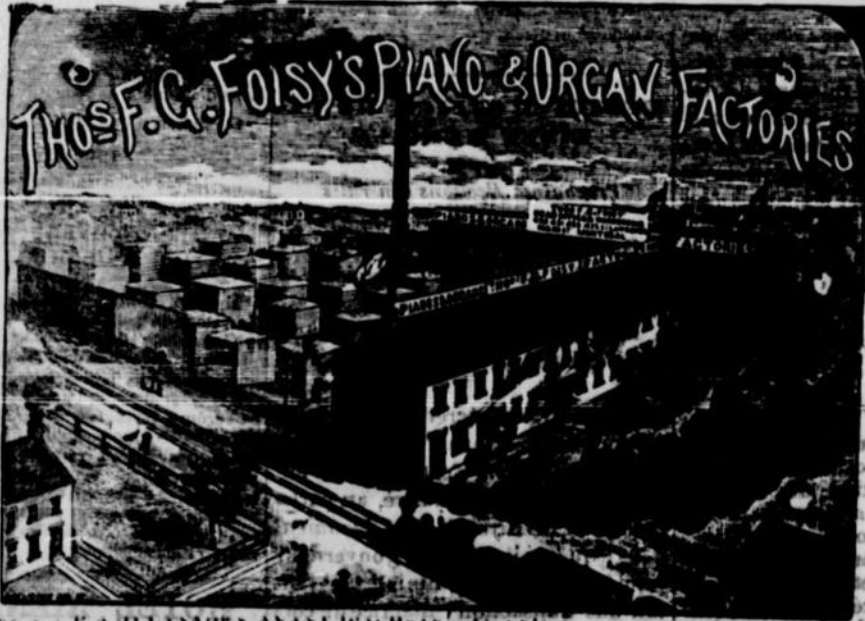
Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde. J. A. THEBERGE Grant Jérôme, 20 Mai 1886.

Gaucher et Telmosse IMPORTATEURS DE Vins, Liqueurs, Epicerie

242, 244 et 246 rue Saint-Paul VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT Département des Provisions Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires MONTREAL, P. Q. 12 Avril 91-a.

P. F. E. PETIT NOTAIRE RUE LABELLE, ST-JEROME, (Bloc Dr de Martigny)

Aux Annonceurs dans la "Gazette" Les personnes qui envoient des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes: 1o Adresser: "La Gazette du Canada Ottawa, Canada." 2o Indiquer le nombre d'insertions requises 3o Remettre invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont: dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre. Les abonnés r-marqueront aussi que le bonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros. N. E. DAWSON, Imprimeur de la Reine Bureau de l'Imp. de la Reine; 1er avril 1891.



THOS. F. G. FOISY BUREAU et MANUFACTURE: 214 CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL. (700 Tg-annonce)